

ficateur de Jéhovah à perpétuité, il est aussi le Chef de son organisation capitale.

Jéhovah a chargé sa précieuse « Pierre » d'éloigner de l'Univers toute injustice. « *J'enlèverai l'iniquité de ce pays, en un jour.* » Ce jour est celui que Jéhovah a fait (Psaume 118: 22 à 24). En ce jour et avant l'extirpation de l'injustice, Jéhovah prépare le « reste », en fait « un peuple pour son nom ». Il l'envoie annoncer aux nations son nom et ses desseins. C'est du sein de ce peuple de l'alliance qu'il éloigne tout d'abord l'injustice, ou ceux qui commettent l'iniquité, opérant ainsi la purification de son sanctuaire. Cette œuvre se fait depuis la venue de Christ au temple et doit se poursuivre jusqu'à ce que tous les serviteurs de Jéhovah lui présentent une « offrande avec justice ». Cette classe du sanctuaire purifiée a donc comme devoir de présenter à Jéhovah un sacrifice perpétuel d'actions de grâces et de témoignage; après quoi, le grand Dieu des batailles débarrassera la terre de tout ce qui est contraire à l'équité, par la main de son puissant Exécuteur. « *Ce pays* » désigne en premier lieu la condition du peuple par alliance que Dieu purifie de l'iniquité, qu'il introduit dans son sanctuaire et couvre du manteau de la justice.

L'enlèvement de l'injustice du milieu de son peuple a comme résultat pour celui-ci la prospérité. « *En ce jour-là, dit l'Éternel des armées, vous vous inviterez les uns les autres sous la vigne et sous le figuier* » (3: 10). Ceux qui habitent le pays ou la condition libre de toute iniquité s'entretiennent ensemble et s'encouragent mutuellement à participer à

la présentation du sacrifice perpétuel de louange à Jéhovah le Très-Haut (Esaïe 12: 4; Hébreux 13: 15).

Les craintifs et les tièdes ont tout spécialement besoin de cette invitation, de cet encouragement. La vigne et le figuier sont ici un symbole de la paix, de la sécurité, du calme et de la joie que procure la faveur divine (1 Rois 4: 25; Joël 2: 21 à 23). Le figuier est en outre un emblème de douceur et de bon fruit: « *Le figuier leur répondit: Renoncerais-je à ma douceur et à mon excellent fruit?* » (Juges 9: 11). La vigne illustre en particulier le service du Royaume qui rend le cœur heureux: « *La vigne leur répondit: Renoncerais-je à mon vin, qui réjouit Dieu et les hommes?* » Juges 9: 13; Jean 15: 1 à 8). Depuis la purification de son sanctuaire, Dieu donne plus de prospérité au travail du Royaume, car ses fidèles serviteurs se confient en lui et ne se scandalisent point. « *Sous sa vigne et son figuier* » il n'y aura personne pour les troubler (Michée 4: 4). C'est en restant dans cette condition qu'ils sont équipés pour la bataille du grand jour du Dieu tout-puissant.

Eclaircissements

(Zacharie, chapitre 4)

Jéhovah accorde à ses fidèles oints, dans le temple, et par Christ, les éclaircissements dont ils ont besoin et qui leur apportent la paix et le réconfort. De nouveau Zacharie parla avec l'ange du Seigneur, ce qui montre que le « reste » est instruit par les anges. Il va sans dire que le « reste » n'entend pas des sons

intelligibles; cela n'est pas nécessaire. Jéhovah a ses moyens à lui d'inspirer des pensées à l'esprit de ses oints. Pour tous ceux qui se trouvent en dehors de l'organisation de Jéhovah, c'est un mystère. L'ange du Seigneur dit à Zacharie, partant, au « reste » : « *Que vois-tu? Je répondis: Je regarde, et voici, il y a un chandelier tout d'or, surmonté d'un vase et portant sept lampes, avec sept conduits pour les lampes qui sont au sommet du chandelier; et il y a près de lui deux oliviers, l'un à la droite du vase, et l'autre à sa gauche* » (4: 2, 3). Dans cette vision il est indiqué que le « reste » reçoit des preuves nouvelles ou cumulatives au sujet de l'organisation de Jéhovah et de sa propre tâche par rapport à elle. Le peuple allié à Dieu s'était 'assoupi et endormi' pendant un certain temps, comme mentionné dans le premier verset (Zacharie 4: 1; Matthieu 25: 1 à 5; Apocalypse 3: 1). Il commença à s'éveiller en 1919 et environ trois ans après il était complètement éveillé; et depuis lors ceux qui étaient dévoués de tout leur cœur à Jéhovah ont été en mesure de « voir de loin », alors que d'autres se sont complus dans la rêverie et sont restés dans les ténèbres (Apocalypse 3: 18; 2 Pierre 1: 9; Joël 2: 28).

Zacharie vit un chandelier d'or, symbole d'éclaircissements et de joie. Le point significatif de la vision réside dans le fait qu'au jour de son accomplissement le « temple de Dieu dans le ciel fut ouvert » pour que pussent être éclairés les hommes consacrés à Jéhovah (Apocalypse 11: 19). Le vase surmontant le chandelier contenait l'huile génératrice de lumière;

il symbolisait l'onction par l'esprit de Dieu qui met en mesure ceux qui la reçoivent de jeter leurs regards sur les « profondeurs », les choses profondes, qu'ils ne pouvaient discerner auparavant: « Dieu nous les a révélées par l'esprit. Car l'esprit sonde tout, même les profondeurs de Dieu » (1 Corinthiens 2: 10). « Pour vous, l'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous, et vous n'avez pas besoin qu'on vous enseigne; mais comme son onction vous enseigne toutes choses, et qu'elle est véritable et qu'elle n'est point un mensonge, demeurez en lui selon les enseignements qu'elle vous a donnés » (1 Jean 2: 27). Les « *sept conduits pour les lampes* » sont un symbole de la voie parfaite par laquelle se communiquent l'onction et les éclaircissements. Les « *sept lampes* » donnent une pleine lumière spirituelle. Le chandelier dans son ensemble figure l'organisation et l'œuvre de témoignage instruisant les créatures qui se consacrent à Jéhovah et cherchent à connaître ses desseins et son Royaume. La vision du chandelier d'or est une prophétie destinée aux témoins de Jéhovah du temps présent; elle est en voie d'accomplissement et contribue à leur joie dans le Seigneur.

Les deux « oliviers », à droite et à gauche du vase, figurent le « reste », les fidèles témoins. « *Ce sont les deux oints qui se tiennent devant le Seigneur de toute la terre* » (4: 14). Que ces deux oliviers figurent effectivement les témoins de Jéhovah, cela est corroboré par Apocalypse 11: 3, 4. Les faits démontrent qu'il y a deux catégories de témoins qui ont reçu l'onction de Jéhovah, à savoir: 1^o) ceux qui furent